

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Band: 3 (2001)

Artikel: Moléson-Village : de l'utopie au réalisme
Autor: Rudaz, Patrick
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Né à Sion en 1956, **Patrick Rudaz** est conservateur du Musée du Pays et Val de Charmey depuis 1993. Il a dirigé la publication d'un numéro spécial de la revue «Pro Fribourg» (décembre 1999) consacré à Charmey.

MOLÉSON-VILLAGE DE L'UTOPIE AU RÉALISME

Moléson-Village est issu de la fertile imagination de quelques Fribourgeois prêts à conjuguer développement économique et touristique. L'utopique projet des années 1960 de bâtir un village idéal s'est dissout dans les eaux troubles de la polémique et des difficultés financières. Il se concrétise, dès 1978, dans un langage formel très éloigné de celui prévu à l'origine.

L'histoire de cette épopée tient autant du touristique (le rêve d'une station touristique) que de l'architectural (plus de 150 plans, pour la plupart non réalisés), de l'économie (plus de 20 millions investis) que du sociologique. Cet article propose quelques pistes, un matériau brut sans synthèse dont le but

est de cerner les étapes de cette aventure dont la mémoire vive a déjà déformé les enjeux.

Epagny - Moléson en télécabine: de la folie à l'utopie

Robert Boschung, heureux promoteur du «Vieux Chalet» à Crésuz, rêve d'un restaurant au sommet du Moléson relié à Epagny par une télécabine. Il réunit autour de lui quelques personnalités fribourgeoises enthousiasmées par l'idée d'un développement touristique cantonal. En novembre 1959, le comité d'initiative dépose une première demande de concession au Département fédéral des postes et des chemins de fer pour une télécabine reliant Pringy à Plan-Francey avec une station intermédiaire à La Chaux et un téléphérique de Plan-Francey au sommet du Moléson.

Le Grand Conseil fribourgeois accepte, en mai 1961, la motion du député gruérien Pierre Morard et 60 cosignataires. Elle demande la construction d'une route cantonale reliant Pringy à La Chaux. Longue de quatre kilomètres pour une largeur de six mètres et une pente maximale de 10%, elle coûtera environ sept millions de francs, dont trois à la charge de la

Les archives de la télécabine et de Moléson-Village sont disséminées aujourd'hui entre diverses sociétés, dont la Télécabine et Gratisa à Moléson. D'autres prétendent ne rien avoir conservé comme la commune de Gruyères. Les informations de cet article proviennent avant tout des archives consultées à Moléson-Village et de celles du notaire Henri Kaelin, secrétaire du conseil d'administration depuis l'origine. Des remerciements à Victor Simonin, ancien directeur de la station, José Seydoux, ancien adjoint de direction, Ferdinand Caille, ancien chef d'exploitation, à Philippe Micheloud, actuel administrateur de Moléson-Village, et à Serge Rossier, historien, qui a participé à la genèse de cet article.

future station. Les travaux débutent en mars 1962 pour s'achever en juillet 1963.

Une concession déjà accordée à la commune d'Enney contraint les promoteurs à construire une Télébenne, les fameux bidons de Moléson, reliant La Chaux à La Vudalla. Deux téléskis complètent l'offre pour un coût total d'environ 2,5 millions. Les trois gares et la station intermédiaire, confiées à l'architecte lausannois Marc Wuarin, déclinent béton pour le socle, bois pour les parois et multicouche pour la toiture. Les remontées mécaniques sont exploitées en décembre 1963 à l'exception du tronçon Plan-Francey - Moléson inauguré l'hiver suivant.

Un village idéal: le village utopique

William Dunkel, éminent architecte zurichois, professeur à la retraite, formé à l'école du Bauhaus allemand, se voit confier le plan d'aménagement du futur village de vacances à construire sur les pentes du Moléson. Il écrit à ce sujet lors de la présentation du plan d'aménagement au conseil

Moléson-Village

Note interne, juillet 1961: «Par convention, nous sommes tenus au nom de La Chaux. Comme nous avons l'intention et comme nous arriverons à créer une nouvelle station de sport et de repos qui s'appellera probablement Moléson-Village, je me demande s'il ne serait pas utile de prévoir également pour notre station de départ le même nom.» Le 4 octobre 1962, le Conseil d'Etat autorise la Société à dénommer la future station: Moléson-Village.

Détail de la maquette du futur village selon Dunkel, détail des maisons d'habitation au toit plat et habillées de bois.

Archives de la société GMV



La société GMV

31 mars 1962, fondation de la Société des Téléphériques Gruyère-Molésou-Vudalla SA (GMV). Capital-actions entièrement libéré: 2,1 millions de francs. Les hommes forts du conseil d'administration sont le président Raphaël Cottier, ancien directeur du Département fédéral des transports, le banquier franco-genevois Olivier de Ferron (Imefbank) entourés de Paul Torche (conseiller d'Etat) et de plusieurs directeurs de régie d'Etat (GFM, BEF, EEF) et des syndicats de Gruyères et d'Enney. 22 août 1964, augmentation du capital-actions à 3,1 millions, 1980 diminution de moitié. 26 mai 1965, modification de la raison sociale en Centre touristique Gruyères-Molésou-Vudalla SA, encore en vigueur.

William Dunkel (1833-1980)

Enfance et formation entre les Etats-Unis, l'Argentine et la Suisse; cours d'architecture à la Technischen Hochschule de Dresde. 1922, atelier d'architecture à Dusseldorf et quelques grandes réalisations: Brückenkopfgebäude Rhenpark, Dusseldorf; Rathaus, Cologne. 1929, retour en Suisse; enseignement à l'ETH de Zurich jusqu'en 1959. Parallèlement, il mène une carrière de peintre influencé par le cubisme. En Suisse, il a construit le siège de la banque cantonale de Soleure (1951), le bâtiment administratif de la Pax assurance à Genève (1955), le stade du Letzigrund à Zurich (1958) et plusieurs immeubles d'habitation au Schönberg à Fribourg (1959).

d'administration, en janvier 1963. «Une région non exploitée permet d'envisager un plan d'aménagement complet et adapté au paysage. (...) Ce serait porter un grave préjudice à ce projet unique que de laisser perdre cette unité harmonieuse et bien équilibrée pour faire place à la fantaisie égoïste et spéculative qu'entraînerait une réglementation insuffisante. L'auteur de ce projet a préféré au faux romantisme de village et à l'insouciance moderne, une disposition organisée en groupes de constructions, séparés par des bandes reboisées.»

Lutter contre la spéculation, ne pas disperser les constructions et refuser tout pastiche, ces trois principes amènent Dunkel à proposer un plan d'aménagement au règlement strict. Le conseil d'administration se rallie à cette vision du projet. La commune reste propriétaire des terrains alors que la Société GMV est autorisée à y construire divers objets. Les investisseurs négocient avec un seul interlocuteur qui leur propose des droits de superficie. Le système est difficile à appliquer et inquiète plus d'un acheteur potentiel.

Dunkel prévoit une importante concentration du bâti «ressemblant à des villages valaisans serrés avec des reboisements entre les zones». Afin d'éviter l'éparpillement des constructions, il concentre le futur village sur le territoire de La Chaux aménagé pour une capacité de 3000 lits et place au Crêt de la Ville et à Plan-Francey des établissements de cure ou de luxe alors qu'au Commun, pas visible de la plaine, sont prévues des constructions privées soumises à des règles plus souples.

En l'absence d'un modèle fribourgeois de chalet d'habitation, Dunkel prône «une forme architecturale qui ne sera pas en opposition avec le site, mais plutôt sa prolongation naturelle». Il choisit des matériaux de construction locaux: la pierre pour les fondations et les socles, le bois pour toutes les parties habitables. Il décline le rectangle morcelant les volumes en terrasses qui épousent la pente. Le toit plat en est la marque significative.

Ce plan d'aménagement se distinguait par la cohésion du propos et connut un succès d'estime, couronné par une maquette montrée, en 1964, à l'Exposition nationale de Lausanne sur le stand du Heimatschutz.

Construire à tout prix: l'utopie dans l'urgence

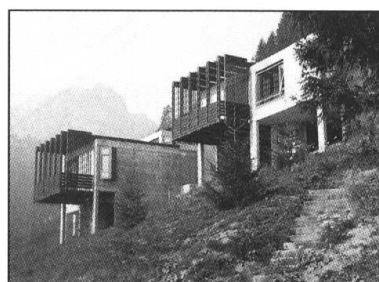
En septembre 1964, le directeur de la station annonce à la commune de Gruyères (rapport sur une campagne publicitaire) que la station «a reçu 260 demandes

par écrit». On décide d'accélérer le processus: établissement des plans de quartiers, lancement d'un concours d'architecture, aménagement du système d'adduction d'eau, construction d'une station d'épuration, de la route d'accès au futur village et d'un grand parking. Toutefois rien ne se concrétise.

Le conseil d'administration mise, en 1966, sur les quatre architectes primés lors du concours qui ne retiennent du projet Dunkel que la concentration du bâti, les maisons individuelles et les toits plats, remplaçant les matériaux locaux par l'éternit, l'acier et le béton. En consortium, ils présentent en juin 1966 un ensemble de 80 maisons «desservies par des ascenseurs obliques dans la pente et des chemins horizontaux asphaltés et chauffés pour la fonte de la neige»! Mais rien ne se construit et la station peine à honorer les intérêts et les amortissements de la dette. En janvier 1967, le conseil d'administration décide de construire lui-même les premières maisons d'habitation. On opte pour une résidence (Grevîre) de 18 appartements, et quelques maisons de vacances des architectes Tüscher et Hostettler, soit une trentaine d'appartements, du studio aux cinq pièces. William Dunkel crie à la trahison, le Heimatschutz abandonne le navire et l'architecte zurichois est évincé en octobre 1967. Walter Tüscher devient l'architecte officiel de Moléson-Village. Il déclare à *La Gruyère* le 8 avril 1971 que son prédécesseur est «responsable d'un plan d'aménagement trop rigide et d'un manque d'intégration dans les milieux touristiques». Il s'engage à mettre l'accent sur des habitations collectives.

Droit de superficie

Le 21 mai 1962, la commune de Gruyères et la société GMV signent une convention (droit général de superficie sur les alpages de la région du Moléson) portant sur une superficie d'environ un million et demi de mètres carrés. «La société peut librement céder des sous-droits de superficie aux amateurs de terrains pour la construction de maisons de vacances, de chalets, de pensions, d'hôtels, etc...» Le contrat est signé pour cent ans, renouvelable en 2062 pour des périodes de trente ans avec une clause de rachat à 80% de la valeur d'assurance des immeubles en cas de non reconduction du droit de superficie.



Maisons d'habitation construites entre 1967 et 1969 sur les plans des architectes Tüscher et Hoffstetler. Le béton est très présent.

Archives de la société GMV

La polémique autour des «molécubes»: l'utopie contestée

Moléson-Village a déchaîné la polémique dès la présentation du projet en janvier 1963, divisant la presse et ses lecteurs, le Heimatschutz et les Amis de Gruyères, les quotidiens fribourgeois et suisses. Les journaux fribourgeois – *La Gruyère* et *La Liberté* – affichent d'abord un certain enthousiasme pour un projet que le trihebdomadaire bullois qualifie le 26 janvier 1963 «d'incontournable réussite». Puis ils prennent leurs distances face à ce que l'on appelle ironiquement dans la région: «les molécubes». La polémique se focalise autour du cube, du béton et du toit plat.

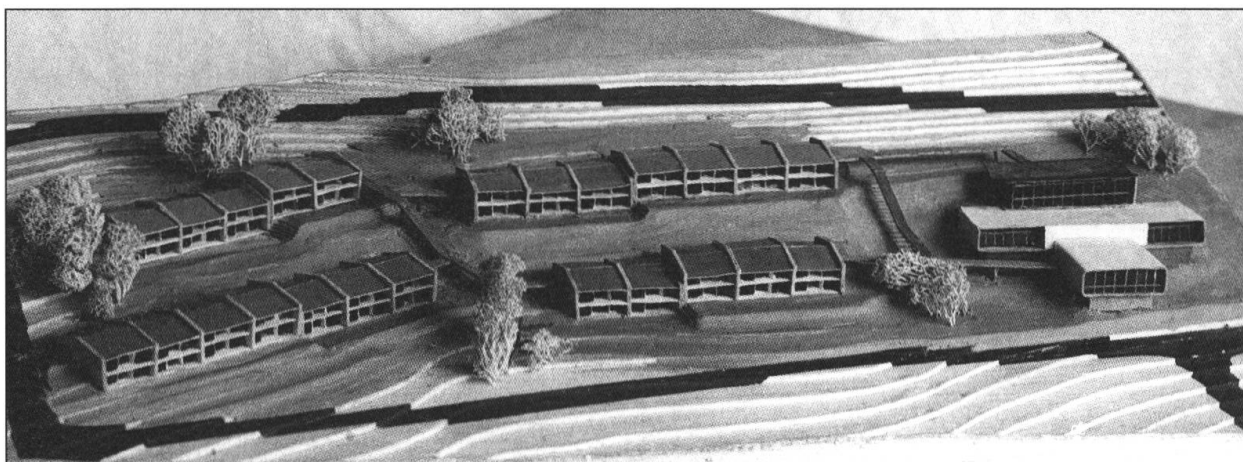
Quant à elle, la presse helvétique encense le projet. «Moléson-Village: ein Experiment für Europa» titre la *Neue Zürcher Zeitung* le 21 février 1963. Le même jour, le *Tages Anzeiger* crie au génie et annonce une attraction nationale. *L'Express*, le 5 mars 1963, estime que le canton de Fribourg «a brusquement secoué les poussières sédatives qui l'enrobaient et s'est découvert des vocations plus dynamiques que celles de la paysannerie traditionnelle et de la religiosité confiante en l'avenir céleste».

Le Heimatschutz s'engage en faveur du futur village en le propulsant au rang de modèle sur son stand de l'Exposition nationale de 1964. Son architecte, le Zurichois Max Kopp, s'en explique dans un communiqué de presse en juin 1963: «J'estime que la question des toits plats ou à deux ou à plusieurs plans est de nature secondaire. A cet endroit ne se

Le restaurant de la Pierre-à-Catillon, vers 1964. Il a été élevé d'un étage et muni d'un toit à deux pans dans les années 1980.

Archives de la société GMV





trouve aucun ancien établissement qui imposerait le ton auquel on doit se tenir.» Les Amis de Gruyères réagissent dans une lettre au conseil d'administration le 3 février 1963: «La Gruyère n'est pas le fief du Heimatschutz ou d'une Société de téléphérique. (...) Si la Société GMV veut, comme elle le prétend par la voix de son président créer chez nous une zone d'essai d'architecture nouvelle qu'elle inverse son projet. Qu'elle implante au Commun ses bâtisses cubiques et ses pilotis. En ce lieu visible seulement des hautes crêtes alentour, le dommage serait minime.» Dès le concours d'architecture, le Heimatschutz prend ses distances pour finalement désavouer la station après l'éviction de William Dunkel.

Maquette de l'hôtel club, un projet jamais réalisé.

Archives de la société GMV

La multiplication des projets: de l'utopie à la névrose

La difficulté de vendre ou de louer les appartements construits à Moléson-Village entre 1967 et 1969 et la menace toujours plus pressante d'une faillite inquiètent sérieusement la Société qui se lance dès 1969 dans la recherche d'investisseurs, envisageant tout ou presque.

Le courrier de la station témoigne de ces errements. Exemples: un groupe suédois imagine un hôtel garni; un groupe lausannois s'intéresse à une maison d'appartements et des boutiques dans le futur centre commercial; un groupe italien rêve à son tour d'un hôtel garni. On trouve dans les archives de la Société quelques projets censés sauver la station. Les plans sont détaillés, parfois le permis de construire a été demandé et même une fois les soumissions attribuées. Florilège: construction par un groupe français de trois bâtiments de six étages pour 500 logements et une capacité de 3000 lits (1969-71); implantation pour l'Association suisse des Cheminots de trois immeubles de studios (1970-75); projet au pied de la Vudalla par

Un concours d'architecture

En décembre 1963 est lancé un concours d'architecture pour la construction de maisons de vacances de 2 à 4 pièces. Il est ouvert aux architectes fribourgeois et à ceux résidant dans les cantons de Berne, Valais, Vaud, Genève et Neuchâtel. Le jury sous la présidence de Rudolf Crist, architecte à Bâle, est composé de plusieurs architectes fribourgeois et de William Dunkel, du président de la société GMV et du syndic de Gruyères. Il reçoit 29 projets et présente son rapport le 15 juillet 1964. Hans Hostettler de Berne obtient le premier prix avec des maisons en terrasse à l'utilisation très dense du terrain qui se décline à partir des toits plats. Le deuxième prix récompense Pierre Zoelly de Zurich et ses cubes montés sur des jambes vitrées; troisième prix pour le Team 61 de Fribourg (Walter Tüscher) et leurs modules en pré-fabriqués; quatrième prix pour Manuel Pauli et ses cubes avec cour intérieure. Ce concours est une véritable revue d'architecture des années 1960 dont la majorité des projets est encore conservée dans les archives de la Société. La revue des architectes suisses (*Schweizerische Bauzeitung*) a largement commenté ce concours dans son édition du 3 décembre 1964 (cahier 49).

la commune de Lancy d'une colonie de vacances combinée avec un hôpital militaire de 500 lits; un hôtel club d'une centaine de lits dont les archives de la société conservent plusieurs propositions architecturales.

A partir de 1975, la Société change une nouvelle fois de politique, voulant abandonner l'immobilier pour se concentrer sur les remontées mécaniques. Et en 1976, la Migros envisage sérieusement l'éventuel rachat de tout le complexe touristique. Malgré une drastique tentative d'assainissement - les créanciers abandonnent 90% de leurs prétentions et transforment le reste en actions - le géant de l'alimentation abandonne Moléson à son sort.

L'Etat censeur

Le 7 octobre 1980, le Grand Conseil fribourgeois accepte de libérer la station de ses engagements, soit une somme de 3,5 millions francs pour la route cantonale Pringy - La Chaux. Le message accompagnant le décret est explicite. «Il est notoire que la situation financière de la Société a évolué de façon défavorable dès le début. Tous les exercices annuels ont été déficitaires. (...) La situation financière de la société GMV empirant d'année en année, ses organes responsables ont été constamment à la recherche de solutions d'assainissement. Finalement, leurs efforts ont abouti, récemment, à un protocole d'accord (...) 1. abandon des créances routières; 2. réduction du capital de 3,1 millions à 1,555 million; 3. démission du conseil d'administration (...) Il y a eu, au Moléson, de 1962 à 1980, des investissements pour un total de plus de 20 millions pour les installations mécaniques, les restaurants, l'infrastructure, l'équipement, les constructions et le mobilier.»

La construction du village: l'utopie devient réalisme

En 1978, les frères valaisans Bernard et Philippe Micheloud achètent 14 496 m² de terrain et assurent momentanément la survie de la Société. Dans la foulée, ils construisent 14 chalets et prennent progressivement en main les destinées de la station. En 1983, ils centralisent la direction des remontées mécaniques, les restaurants, le bureau d'administration et de gérance des chalets et appartements. En cinq ans, ils sont parvenus à faire ce que l'on attendait à Moléson-Village depuis vingt ans: construire une cinquantaine de chalets, un village avec trois bâtiments d'appartements et des commerces, un centre sportif avec tennis et minigolf.

Dès leur arrivée à Moléson, ils font table rase du passé et rédige avec les autorités locales une charte qui définit ce que Moléson-Village ne sera pas – «non au futurisme qui se démode à peine construit» – et ce que Moléson-Village sera: «Oui à un village de chalets en bois, construits en harmonie avec la nature, à la taille de l'homme.»

En 1988, la station dispose de 1200 lits en chalets et appartements sur les 3500 prévus. Depuis lors Moléson a dû faire face à la crise économique, au renouvellement de ses installations de remontées mécaniques et a surtout pris le virage de l'été avec développement d'un observatoire astronomique au Moléson et d'une fromagerie traditionnelle dans un ancien chalet ainsi que diverses activités sportives estivales.

BIBLIOGRAPHIE

- ◆ *Vers une renaissance de Moléson-Village*, In Echo Illustré, 15 juillet 1978.
- ◆ *Vers une renaissance de la station du Moléson*, in La Gruyère 8 juin 1978.
- José SEYDOUX ◆ *Naissance d'un village*, in Panorama fribourgeois, N° 10, 1988.
- MARIE-CLAUDE NIDEGGER ◆ *Moléson sur Gruyères, évolution de la station*, travail de diplôme, dactylographié, Ecole suisse de tourisme, Sierre, 1988.